



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS



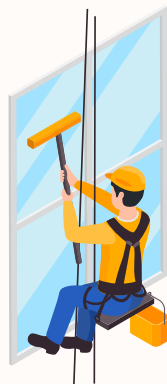
PROPRETÉ



PRÉVENTION DES TMS
INTÉGREZ LA PRÉVENTION
DANS VOTRE DÉMARCHE DE PERFORMANCE

VOUS SOUHAITEZ

- Préserver la santé de vos salariés
- Rendre attractive votre entreprise
- Réduire l'absentéisme et le turn-over
- Améliorer votre performance globale



LE DISPOSITIF TMS DU SECTEUR VOUS ACCOMPAGNE

Il peut faciliter la mise en oeuvre du programme TMS Pros de l'Assurance-Maladie - Risques professionnels.

Ce programme vous propose des méthodes adaptées et des outils concrets pour prévenir les troubles musculo-squelettiques.

Il s'appuie sur un dispositif de formation-action reconnu par l'AT/MP - INRS.

Il vous guidera dans la mise en place de votre démarche de prévention des TMS.

BÉNÉFICES ATTENDUS

- Transformation technique et organisationnelle des postes de travail
- Implication des équipes
- Développement des compétences internes
- Échanges avec d'autres entreprises

COMMENT SE DÉROULE LE PROGRAMME ?



Les entreprises de propreté



Formation-action

4 jours en collectif et 1,5 jours en accompagnement individuel (apports techniques, partage d'expériences)



un temps d'échanges

pour partager les bonnes pratiques mises en œuvre et les valoriser.



Accompagnement

Possibilité d'appui complémentaire par un consultant : mise en œuvre des mesures de prévention pérennes et autres formations... Journées finançables par la Carsat sous condition (-200 salariés).

Une démarche adaptée pour

- intégrer les questions de santé dans votre organisation,
- acquérir une compétence en prévention,
- prévenir les risques et diminuer l'exposition de vos salariés,
- inscrire la démarche dans la durée.



VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Consultez le programme
de la formation et inscrivez-vous

www.inhni.com

rubrique Salariés / Découvrir les formations



POUR + D'INFORMATIONS

ssf@monde-proprete.com